

**Séance du 05 juin 2003**

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

*Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte rendu a été affiché à la porte principale de la Mairie.*

**-oOo-**

**PRESENTS** : Dr Jean Grenet, Maire-Président ; MM. Etchegaray, Millet -Barbé, Labayle, Mme Durruty, MM. Massé, Delas, MM. Gommez-Vaez, Saussié, Mme Favoreu-Dumas, Adjointes ; MM. Laroche, Pommiez, Trunet, Lozano, Mmes Ipharraguerre, Chevrel, Bordenave, Chabaud-Massoni, Darmendrail, Jeambrun, Lauqué, Bédarrides, MM. Escapil -Inchauspé, Melle Carreiro, Mmes Doucet -Joyé, Levraud, Larran-Lange, M. Causse, Mmes Bisauta, Capdevielle, M. Casenave, Mme Lougarot, MM. Larralde, Sarhy, Conseillers Municipaux.

**ONT DONNE POUVOIR** : M. Boustingorry à M. le Maire ; Mme Dufrêne à M. Massé, Mme Boé à Mme Chevrel, M. Arandia à M. Etchegaray, M. Charrier à M. Millet-Barbé.

**SECRETAIRE** : Mme Doucet-Joyé.

**OBJET** : CINEMA ART & ESSAI - "L'entrepôt" - Création de deux salles de cinéma Art & Essai - Dossier de Consultation des Entreprises.

Monsieur le Maire présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

Dans le cadre de sa politique culturelle, la Ville de BAYONNE a depuis longtemps affirmé son soutien au Cinéma Art et Essai. Or aujourd'hui, l'association cinéma et culture qui gère l'Atalante est limitée dans son développement par l'usage d'un seul écran. Celui-ci ne permet pas de dépasser 75 000 entrées par an, ce qui ne répond pas aux attentes et à la demande du public art et essai dont le potentiel dépasse 100 000 entrées.

Les études réalisées et les simulations effectuées ont confirmé cette situation et montré qu'il était souhaitable, si l'on veut maintenir à Bayonne une activité cinéma art et essai, de pouvoir organiser une programmation ambitieuse sur trois écrans.

Après avoir rencontré les représentants de l'Etat, de la Région, du Département et du Centre National de la Cinématographie ainsi que les responsables de l'association Cinéma et Cultures, il apparaît nécessaire de se donner les moyens d'aménager rapidement deux salles de cinéma supplémentaires d'une capacité de 75 et de 125 places venant s'ajouter à la salle existante l'Atalante d'une jauge de 200 places.

Dans cette perspective, je vous propose d'autoriser M. le Député-Maire à lancer la procédure de mise en concurrence des entreprises pour la réalisation des travaux de ces deux salles dans un local en cours d'acquisition quai de Lesseps.

Le montant global des travaux est évalué à 650 000 € HT. L'appel d'offres sera lancé sous forme d'un appel d'offres ouvert à lots séparés :

- lot 0 OPC
- lot 1 Démolition – Gros oeuvre
- lot 2 Charpente métallique - Serrurerie
- lot 3 Couverture tuiles - Bardage
- lot 4 Zinguerie
- lot 5 Menuiseries intérieures et extérieures bois
- lot 6 Plâterie – Isolation- Plafonds
- lot 7 Carrelage – Faïences – Sols souples
- lot 8 Peintures extérieures et intérieures
- lot 9 Chauffage – Sanitaire – Plomberie – VMC
- lot 10 Electricité – courants forts/courants faibles
- lot 11 Sièges

L'acquisition des matériels de projection et de sonorisation de l'écran fera l'objet d'une procédure spécifique (commande unique).

Je vous propose d'approuver le présent dossier d'appel d'offres ouvert à lots séparés et d'autoriser M. le Député-Maire :

- à lancer la consultation et à signer les marchés correspondants ainsi que les décisions de poursuivre conformément à l'article 15 du CCAG dans la limite des crédits inscrits ;
- lancer, le cas échéant, la procédure de marchés négociés en cas d'appel d'offres infructueux et à signer ces marchés

Les crédits nécessaires seront proposés en Décision Modificative n° 1.

Adopté.

Ont signé au registre les membres présents.